



Septembre 2013

## Premier programme de développement d'une filière professionnelle pour l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest

En octobre 2011, EDF, aux côtés de 2iE, du FDE et de l'AMADER, lançait le premier programme de développement d'une filière professionnelle pour l'électrification rurale en Afrique, dans le cadre du programme Facilité Energie ACP-UE de l'Union européenne.

Aux deux tiers de son déploiement dans deux pays pilotes, le Burkina Faso et le Mali, ce projet a produit des résultats très concrets et opérationnels :

- **347 jours de formation** ont été dispensés sur les deux pays pilotes pour **90 exploitants, opérateurs et formateurs** ; 300 jours sont programmés à court terme pour environ 45 autres exploitants et pour une cinquantaine de formateurs ;
- **6 établissements pilotes** ont été retenus et leurs besoins évalués au Burkina Faso avec le Ministère des Enseignements secondaire et supérieur ; ils font l'objet d'un plan d'accompagnement spécifique destiné à renforcer leurs capacités et à en faire des démultiplicateurs nationaux ; le même processus est engagé au Mali avec 6 établissements pilotes sous l'égide des Ministères de la formation professionnelle et des enseignements secondaire et supérieur ;
- **un CAP d'électrotechnique** inscrit dans le cursus national des enseignements secondaire et supérieur au Burkina Faso a été revu et **adapté** pour répondre **aux besoins de l'électrification rurale**. Une première promotion bénéficie à titre expérimental de cette formation à compter de l'année scolaire 2012-2013. Il sera repris au Mali et sert également de base à la **création d'une filière de formation professionnelle** dédiée à l'électrification rurale au Burkina.

Par ailleurs, un **catalogue papier** a été édité en avril 2013 recensant au Burkina Faso et au Mali l'offre des formations disponibles pour les métiers de l'électrification rurale, tous niveaux, tous métiers et tous acteurs confondus. **Premier outil d'information de ce genre**, il sera régulièrement enrichi et actualisé, et consultable sur le site internet accessible au public sous l'adresse suivante : [www.formationelec ruraleafrique.org](http://www.formationelec ruraleafrique.org). Ce site, qui constitue également une première, vise à partager à large échelle les informations et expériences utiles en matière de formation pour l'électrification rurale. Créé à partir des données recueillies au Burkina Faso et au Mali, il a vocation à couvrir d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, voire au-delà.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de **conventions** qui sont le garant de la bonne réalisation du projet et de sa **pérennisation** ; elles impliquent en effet les acteurs majeurs de la formation initiale, continue et ceux de l'énergie. Ces conventions cadres ont été signées avec

- ❖ le Ministère de l'Education Secondaire et Supérieure et le Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi du Burkina Faso ; des conventions équivalentes seront signées d'ici fin août 2013 au Mali ;
- ❖ la SONABEL : compagnie électrique nationale du Burkina Faso,
- ❖ l'ONG TIN TUA, spécialisée dans les formations en langues locales.





## ANNEXES

### Rappel du contexte

Alors que la plupart des Etats subsahariens lancent des programmes d'électrification rurale, le plus souvent avec l'aide financière et technique internationale, rien n'a été pensé pour former les acteurs locaux destinés à mettre en œuvre ces programmes, depuis les agences d'électrification rurale qui en ont la charge institutionnelle, politique et économique jusqu'aux opérateurs privés ou publics. D'où un retard, voire un échec des efforts engagés. Or ce secteur d'activité nouveau requiert des compétences spécifiques (techniques de production décentralisées, clientèle économiquement fragile, milieu rural faiblement éduqué, ...).

Avec un taux moyen d'accès à l'électricité de 12%, le développement de l'Afrique subsaharienne dépend en effet largement du succès de ces politiques, lequel ne se produira pas sans la montée en compétences de personnels locaux.

Afin d'y remédier, le projet « **Formation initiale et continue des opérateurs et acteurs d'électrification rurale en Afrique de l'Ouest** » vise à structurer des filières de formation initiale et continue pérennes pour répondre aux besoins en compétences que suscite la mise en place de politiques d'électrification rurale.

Le projet se veut répliquable ; les actions et les méthodologies qu'il développe sont conçues pour s'adapter facilement dans différents pays car elles s'appuient sur les acteurs et institutions en place (Ministères concernés, établissements de formation, ...), et surtout elles partent des besoins exprimés par le « terrain ».

### Bref descriptif du projet

Piloté par EDF, le projet intitulé « **Formation initiale et continue aux opérateurs et acteurs de l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest** », bénéficie d'un budget de 875 000 euros sur 3 ans et est lancé dans deux pays pilotes, le Burkina Faso et le Mali, avec la vocation de s'étendre à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest voire au-delà.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont en effet un besoin crucial d'une main-d'œuvre qualifiée pour développer et entretenir les projets d'électrification rurale qui se mettent en place dans la plupart d'entre eux. Alors que viennent d'être lancés dans cette région du monde des objectifs ambitieux d'accès à l'énergie visant à porter le taux moyen d'électrification rurale à 60% d'ici 2015, aucune politique globale de formation n'a encore été développée à la hauteur de ces programmes. Or il ne peut y avoir de projets durables d'électrification rurale sans personnel qualifié.

Ce programme européen a donc pour vocation d'identifier, avec les acteurs locaux, les besoins de formation et de construire une offre de formation adaptée à leur demande. Il prévoit également de construire progressivement un catalogue de formations labellisées pour toute la palette des métiers concernés : techniques, commerciaux, management... A terme, ce dispositif devra couvrir toute l'Afrique de l'Ouest.

### Les acteurs

En tant que pilote stratégique du projet, EDF apporte 15 ans d'expertise et de conduite de projet en électrification rurale tandis que le pilotage opérationnel du projet est assuré par 2iE. L'AMADER Agence d'électrification rurale du Mali apporte son expérience en électrification rurale, tout comme le **FDE** -

2/4





**Fonds de Développement de l'Électrification du Burkina Faso-**, le 2iE et l'ADEME, qui apportent leurs compétences et expertises respectives en électrification rurale et en formation. L'ADEME apporte également son concours financier à ce projet. Trois sociétés - deux SSD(1) maliennes, une société burkinabè-, ainsi qu'ESF (Electriciens sans frontières) sont associés à ce dispositif pour apporter leurs connaissances du terrain et aider à concevoir des réponses adaptées aux besoins.

**Programme Facilité Énergie ACP-UE** : c'est un programme financé par l'Union européenne dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) pour la période 2009-2013. Son but est d'améliorer l'accès des populations des zones rurales et périurbaines à des services énergétiques sûrs, durables et abordables des pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique. Après une première tranche de 220 millions d'EUR lancée en 2006 qui a cofinancé 74 projets bénéficiant à 6,7 millions de personnes, une nouvelle édition de 200 millions d'EUR a été lancée fin 2009 pour laquelle 65 projets ont d'ores et déjà été sélectionnés, dont ce programme de formation.

Pour en savoir plus : [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu) [http://eeas.europa.eu/delegations/mali/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/mali/index_fr.htm)

**EDF** : électricien mondial de premier rang et énergéticien responsable, le groupe EDF développe depuis plus de 15 ans des projets en faveur de l'accès à l'énergie dans les Pays en développement ; une action qui s'inscrit notamment dans le cadre de son engagement RSE. Pour répondre au défi de l'accès à l'énergie dans les PED, EDF partage son expertise et savoir-faire avec un large réseau de partenaires publics et privés (bailleurs internationaux, ONG, gouvernements et institutions, opérateurs, ...). Ainsi, EDF contribue à la lutte contre la précarité énergétique et participe au développement local, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et climatiques.

Pour en savoir plus : <http://strategie.edf.com/nos-priorites/societal/acces-a-l-energie-pays-en-developpement/acces-a-l-energie-pays-en-developpement-84666.html>

**FDE** : Le Fonds de Développement de l'Électrification a été créé le 19 février 2003 et érigé en établissement public de l'État (EPA) le 25 mai 2010. Il gère le segment de l'électrification rurale. C'est l'organe facilitateur, de financement et de mise en œuvre de la politique d'électrification rurale au Burkina Faso. Le FDE a la fonction de financement et d'agence de travaux cumulée. Il est rattaché au Ministère des Mines et de l'Énergie (MME). Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

Pour en savoir plus : [www.fde.bf](http://www.fde.bf)

**2iE** : l'Institut international d'enseignement supérieur et de recherche forme des ingénieurs-entrepreneurs spécialisés dans les domaines de l'Eau et Assainissement, de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Électricité, du Génie Civil, des Mines et des Sciences managériales. 2iE permet l'accès, sur le continent africain, à des formations de haut niveau pour les étudiants et professionnels en activité, en phase avec la réalité du marché du travail et les besoins des entreprises. L'offre de formation, comme les activités de recherche, sont orientées vers des secteurs stratégiques pour la croissance verte : traitement des eaux et déchets, énergies renouvelables, production d'éco-matériaux.

Pour en savoir plus : [www.2ie-edu.org](http://www.2ie-edu.org)

**AMADER** : l'Agence a pour mission principale la maîtrise de la consommation d'énergie domestique et le développement de l'accès à l'électricité en milieu rural et périurbain en vue de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique du pays. A ce titre, elle est chargée notamment de promouvoir l'électrification en milieu rural et périurbain en servant d'interface entre les villages, les communes et les opérateurs techniques et financiers, suivre l'exécution des programmes d'électrification rurale, réguler et contrôler le développement de l'activité d'électrification rurale.

Pour en savoir plus : [www.amadermali.org](http://www.amadermali.org)

**ADEME** : l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques françaises et européennes dans le domaine de l'environnement, de l'énergie





et du développement durable. Son action internationale s'organise autour de trois enjeux stratégiques : participer activement à la construction européenne, relever les défis environnementaux et énergétiques des pays émergents et en développement, faire des éco-technologies un élément moteur de la croissance à l'export. Pour en savoir plus : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**ESF** : ONG de solidarité internationale, Electriciens sans frontières œuvre depuis 25 ans à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies en favorisant l'accès à l'électricité comme levier de développement. Comprendre les besoins prioritaires des bénéficiaires, chercher des solutions, utiliser au mieux les ressources disponibles sur le terrain, savoir s'adapter au contexte local et accompagner la mise en place d'un dispositif pérenne sont les fondements de l'action de l'ONG. Avec quelque 1 000 bénévoles, professionnels de la filière électrique française principalement, Electriciens sans Frontières mène plus de 200 projets de développement dans 42 pays et sur 3 continents, intervient en situation d'urgence et de post urgence et réalise des missions d'expertise pour le compte d'autres ONG.

Pour en savoir plus : [www.electriciens-sans-frontieres.org](http://www.electriciens-sans-frontieres.org)

- (1) SSD : la Société de services décentralisés est un modèle de société, unique en son genre, développé par EDF et l'ADEME. Elle a été conçue pour être portée par des acteurs locaux et pour fonctionner comme une société commerciale capable d'assurer son propre développement. Fortement intégré au tissu local, ce modèle permet à EDF d'intervenir comme une aide au démarrage puis de se retirer sans mettre en péril le projet une fois celui-ci consolidé.

